

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(2)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 11 décembre 1847](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 11 décembre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bouchez \[Le Cateau\]](#) est cité(e) dans cette lettre

[Deslauriers](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lecoinge, Jules](#) est cité(e) dans cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 décembre 1847](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin informe Oudin-Leclère que les experts Deslauriers et Bouchez sont venus ce jour à Guise, mais l'absence de Lecoinge les a empêchés de procéder à l'expertise. Godin demande à Oudin-Leclère de tout faire pour conclure rapidement l'affaire.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Bouchez \[Le Cateau\] \[monsieur\]](#)
- [Deslauriers \[monsieur\]](#)
- [Lecoainte, Jules](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bouchez [Le Cateau]

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Réside au Cateau-Cambrésis (Nord) au milieu du XIXe siècle. Il est nommé expert en 1847 par le tribunal de Vervins dans un procès en contrefaçon intenté par Godin contre Degon. Un « Boucher », fondateur en cuivre et en fonte au Cateau-Cambrésis, est mentionné par l'*Annuaire* de Firmin-Didot à la même époque.

Nom Deslauriers

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Ingénieur

Biographie Ingénieur civil et directeur de l'usine de gaz de Laon (Aisne) en 1847.

Nom Lecoainte, Jules

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Ingénieur mécanicien à Saint-Quentin (Aisne) au XIXe siècle, inventeur de pompes et presses hydrauliques et de matériel agricole pour les huileries et sucreries.

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (149)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

vous même Monsieur n'accepterez vous pas
 cette mission il s'agit de l'appréciation de
 moyens et procédés concernant la fabrication
 de nouveaux poils de visine en fonte de fer
 pourriez vous m'indiquer les procédés les meilleurs
 employés jusqu'à ce jour pour la fabrication de
 la soie sans doute qu'on aura pu les voir
 employés aux fortifications de Paris
 je m'occuperai de visiter les fabric de vos manufactures en un bon sens Paris
 attelley me représenter le plus tôt possible
 et agréer l'assurance de ma parfaite considération

Paris

Monsieur le Duc

11 2^{ème}

M. Desbarres et Bouquet sont arrivés
 aujourd'hui pour l'apartie mais l'absence de
 M. Levent les a empêchés de rien faire ils sont
 partis après avoir écrit à M. le président du
 Tribunal en le priant de prendre les mesures nécessaires
 pour donner fin à cette affaire leur mission est
 obligent M. Levent à se présenter. ces Messieurs
 sont très zélés de finir

faites tout votre possible pour éviter de nouveaux
 retards et pour presser autant qu'il sera en votre
 pouvoir l'issue de cette affaire car M. Desbarres
 dit suffisamment les connaître

je suis M. et je vous envoie
 S. S. M. Levent à toutes les pièces depuis
 deux mois entre les mains

M. Bouquet

12

Monsieur le Duc

je vais encore manquer de fontes je serai forcé
 de vous envoyer une notice sous trois ou quatre jours
 pour le charge de quatre à cinq mille kilog et
 son emploi plus de mille kilog par jour voyez
 l'argonne qui va de passer le bachelier

ag M. et S.